



# PACTE DE RESPONSABILITE DANS LA CHIMIE

## 300 MILLIONS d'EUROS !

### ET AUTANT DE DROITS EN MOINS POUR LES SALARIÉS !

L'UIC, syndicat des patrons de la Chimie, qui a obtenu avec le MEDEF le «Pacte de Responsabilité» et des milliards d'euros d'économies, organise 2 réunions pour discuter de la situation de l'emploi dans la branche.

Les signataires de l'accord (CFDT et CFTC) ayant signé ce chèque en blanc sans autre contrepartie que celle de discuter de l'emploi, l'UIC discute donc et ne change rien !

Une présentation économique et sociale a été faite par l'UIC, quelques chiffres sont irréfutables, même si l'UIC les arrange à sa sauce :

- de l'an 2000 à 2013, 41 704 emplois ont été détruits dans la branche Chimie, soit 17 %.
- La valeur ajoutée (les richesses) est passée de 17 790 000 000 euros en 2000 à 18 700 000 000 euros en 2013 (+5 %) ; mais cette valeur ajoutée, ramenée par salarié, a progressé de 25 % sur la même période.
- En 2000 : 1 salarié créait 89 906 €/an de la valeur ajoutée.
- En 2012 : 1 salarié créait 120 072 €/an de valeur ajoutée.

Produire plus avec moins de salariés, une logique financière destructrice d'emplois tout en générant stress, mal-être, surcharge pour les salariés restant dans les entreprises.

61000 salariés ont plus de 50 ans et partiront en retraite dans les années à venir. Il y a urgence à instaurer un plan ambitieux d'embauches, dès maintenant, pour conserver les savoirs et connaissances du métier.

La CGT a mis l'UIC et les signataires du Pacte de responsabilité, face à leurs engagements, les uns et les autres valorisant ce pacte comme une avancée pour les salariés.

L'UIC a présenté les chiffres et l'apport du Pacte de Responsabilité aux employeurs :

- dès 2015, ce sera 300 millions d'euros/an.
- En 2020, ce sera 655 millions d'euros/an.

Telle est la facture à payer par les salariés, la collectivité, à ce pacte scélérat qui risque de servir uniquement à augmenter la part des profits des actionnaires, sans investissement utile dans la recherche et le développement industriel, l'emploi et les salaires.

Ce cadeau fait par le gouvernement au patronat, avec la complicité des organisations syndicales signataires, représentera, dans la chimie, 3260 €/salarié de la branche.

Ces 300 millions d'euros en 2015, dont vont profiter les patrons de la chimie, pourraient permettre de créer 10 000 emplois à 2 500 €/mois sur l'année.



« le beurre, l'argent du beurre et la crémière », telle est la posture de l'UIC qui n'entend pas lâcher de contreparties à ce cadeau.

Ces 300 millions d'euros viendront réduire le salaire des salariés avec les cotisations sociales patronales qui manqueront cruellement dans les caisses de la Sécurité sociale, des retraites, de la branche famille.

Les salariés et leur famille payeront le tribut, soit par une augmentation de leurs impôts, soit par la baisse des droits et des prestations sociales.

Nos impôts augmentent, les leurs baissent : 180 millions d'économies pour les patrons de la chimie sur la baisse d'impôts sur les sociétés réduiront d'autant les recettes de l'Etat, les moyens de nos services publics (hôpitaux, écoles, routes... etc).

La CGT a dénoncé avec vigueur, ces injustices qui gavent les riches employeurs actionnaires au détriment des salariés et leur famille.

**Il y a urgence à combattre collectivement ce coût du capital ! Il y a urgence à renforcer les droits d'intervention des salariés :**

- Une entreprise qui ferme pour délocaliser doit être taxée sur ses ventes faites sur le territoire ;
- Une taxe protégeant la valeur sociale du travail apposée à chaque produit fabriqué et qui ne respecte pas les droits en matière de salaires, de protection sociale, d'environnement, de santé/sécurité .

**Stop au dumping social.**

L'industrie doit servir les besoins des peuples et non les appauvrir par le dumping social. Produire et vendre au plus près des besoins, répartir les richesses et non la misère, telle est la voie d'avenir !

**Une politique industrielle nationale avec des règles internationales protégeant des valeurs humaines et sociales au service des besoins des populations c'est ce qui est urgent à construire pour développer l'emploi et le progrès social. Ce n'est pas la voie prise par l'UIC qui exige encore plus de libéralisme !**

**La mobilisation du monde du travail, pour faire valoir ses intérêts, est nécessaire, incontournable pour de réelles négociations.**

# COMPTE RENDU DE LA PARITAIRE DU 21 MAI 2014 SUR L'EMPLOI.

## **Cette réunion porte sur la négociation du Pacte de Responsabilité et de solidarité**

Pour l'UIC, il s'agit de favoriser le rétablissement de la compétitivité productive.

**Déclaration de la CFTC :** partie prenante de cette négociation afin d'être vigilante sur les contreparties.

**Déclaration de la CFDT :** attente des engagements fermes suite à son engagement sur ce pacte.

**Présentation par l'UIC de 2 volets importants, baisse du coût du travail et de la fiscalité dans les entreprises :**

## **Présentation générale du paysage économique : en 2014, reprise, sous condition, de la chimie en France avec 3 enjeux : énergie, fiscalité, réglementation.**

Les industries chimiques sont les premières consommatrices d'énergie et d'électricité pour 20 %, gaz pour 38 % du total industriel. La facture énergétique est de 7,5 milliards d'euros en 2012. La fiscalité handicape lourdement la compétitivité de l'industrie chimique en France. Elle représente, moyennement, 9 % de la valeur ajoutée de l'industrie en France contre 5,3 % en Allemagne.

## **Le salaire moyen dans la chimie est de l'ordre de 47 000 euros par an. Un Comparatif présenté des allègements de charges et des augmentations :**

- ⇒ De 300 millions par an en 2015 à 665 millions par an à 2020.
- ⇒ Pour 85 millions par an sur une durée de 10 ans d'augmentations de charges. (Données à minima en fonction de la réglementation connue).

## **LECTURE DE LA Déclaration de la CGT (ci-jointe).**

En réponse, l'UIC considère qu'il y a contradiction dans les propos de la CGT, reprochant le fait qu'on soit toujours contre et de déclarer que « tout » est mauvais tout en utilisant ses chiffres !!

## **Un débat contradictoire avec la CGT s'engage.**

**Déclaration CFE CGC :** « on est prêt à proposer des méthodes, même si nous ne sommes signataires, pour arriver à un accord gagnant-gagnant. Le niveau d'emploi étant stabilisé depuis 4 ans dans la chimie, selon l'UIC, le Pacte de responsabilité devrait permettre de faire progresser l'emploi.

**Déclaration FO :** on réexpliquera pourquoi on est contre, l'UIC n'utilise jamais les cadeaux reçus depuis 1991 pour l'emploi. Elle pourrait au moins prendre l'engagement de maintenir les emplois dans la branche.

## **L'UIC présente les contours du pacte de responsabilité et de solidarité (4 volets +1) :**

- ⇒ Allègement du coût du travail (transfert d'ici 2017 de 30 milliards d'euros, branche famille).
- ⇒ Chantier fiscal (réduire les taxes patronales).
- ⇒ Chantier de simplification (réductions normes et procédures...).

### **LES Contreparties du Pacte :**

- ⇒ Objectif chiffré d'embauches par branche,
- ⇒ niveau du recrutement, jeunes et seniors,
- ⇒ accompagnement des entreprises dans le développement des compétences et des qualifications,
- ⇒ modernisation du dialogue social.

## **Engagement suivi par un observatoire des contreparties avec le Parlement et les partenaires sociaux.**

La CFDT s'indigne qu'aucune de ses revendications ne soient reprises et notamment les classifications et la structure salariale.

L'UIC répond que ce ne sont pas l'objet de nos négociations.

La CFTC demande, sur le sujet de la simplification administrative, quelles conséquences pour l'emploi ?

L'UIC répond que ça devrait permettre de dégager des ressources pour normalement créer des emplois.

La **CGC** souligne qu'il y a des problèmes de classifications dans les entreprises qui ont détourné l'esprit de la convention collective. Il faut que l'UIC s'engage sur l'emploi. Mais résumer à l'emploi les contreparties du pacte de responsabilité est trop simple. Nécessité de négocier sur 4 axes : rémunération, investissement, dialogue social et emploi.

L'**UIC** rappelle que ce n'est pas le sujet de nos négociations.

La **CGC** propose de re-lister tous les éléments et des les prioriser par la suite. L'UIC ne chiffre pas la rentabilité et prend l'Allemagne pour exemple. Mais les industriels allemands investissent dans leurs entreprises alors qu'en France la rentabilité passe dans les mains des actionnaires qui ont revendu tous les fleurons de l'industrie française aux plus offrants.

L'**UIC** acquiesce en affirmant avoir raison en partie. Elle fait la présentation d'un diagnostic de l'emploi dans la branche, des investissements et du dialogue social l'UIC attend les propositions des organisations syndicales.

Dans le projet d'accord, il y aurait 3 sujets : **engagement en termes d'emplois, contrat de génération et GPEC (aucun chiffrage sur l'emploi), en s'appuyant sur ce qui existe.**

## **Tour de table :**

La **CFDT** : accord de façade, peu enclin à marcher avec l'UIC dans cette démarche. Encore de nouvelles subventions sur le contrat de génération, APEC, etc., alors que la coupe est déjà pleine.

**FO** : bilan emploi sans amener de solutions claires. Reprise GPEC alors que ça avait été refusé par les organisations syndicales. Attente concrète sur l'emploi. L'UIC ne sollicite les organisations syndicales que pour obtenir des aides alors que nous avons des attentes claires sur le maintien de l'emploi dans la branche. Propose de sortir le **Contrat de Génération** du **Pacte de Responsabilité**.

L'**UIC** : on peut prendre l'engagement sur 3 ans de maintenir l'emploi. Le contrat de génération a été clairement inscrit dans le pacte de responsabilité

La **CFTC** : trouve que les propositions aujourd'hui sont une coquille vide. Elle répondra au projet d'accord avec des propositions.

La **CGC** : on a déjà la GPEC dans la branche. Besoin de faire un diagnostic sur les 4 axes. Hors de question de créer plus de dividendes pour les actionnaires. Regardons l'investissement pour maintenir et créer de l'emploi.

**Aucune surprise pour la CGT, avec aucun engagement ferme de l'UIC. Depuis plus de 30 ans, les lois se succèdent, toutes vers plus de précarité, d'allègements des règles et des droits, et seul le chômage progresse. L'UIC considère qu'elle a encore besoin de plus d'aides.**

**Aujourd'hui aucune contrepartie aux nouveaux cadeaux empochés.**

**Les chiffres du diagnostic présentés ne sont pas représentatifs de la branche.**

**On demande de compenser ce que les salariés vont perdre et devront payer de leur poche. On exige un engagement de 10 000 créations d'emplois par rapport aux 300 millions que l'UIC va récupérer.**

**Prochaine réunion 26 juin.**

# DÉCLARATION CGT DU 21 MAI 2014

## DEBAT SUR L'EMPLOI DANS LA CHIMIE

**L'**emploi est une donnée économique et sociale, son évolution dans un secteur donné devrait être analysée au regard de son utilité et de son apport social, donc dans une dimension humaine et non financière et marchande.

**Pour les employeurs de la chimie et autres,** l'emploi est une « charge financière », et comme toute charge, cette dimension est traitée et gérée toujours à la baisse pour améliorer les ratios de la rentabilité de la production.

**Produire toujours plus avec moins,** une logique financière que nous subissons, juteuse pour les actionnaires, mortifère pour les salaires et l'emploi salarié ! Une logique qui en utilisant toutes les évolutions technologiques a fait exploser les compteurs de la productivité du travail, des réorganisations permanentes dans le travail conduisant à la destruction massive d'emplois tout en générant, pour ceux qui restaient dans les entreprises, des exigences professionnelles difficilement supportables : stress, mal-être, dévalorisation, maladies, suicides.

**C'est le tribut payé par les salariés à ces logiques instaurant des organisations du travail dignes des grandes sectes.** La France décrochant ainsi cyniquement la médaille d'or mondiale de la souffrance au travail, du nombre de suicides et de la productivité.

**La réunion porte, aujourd'hui, sur l'emploi,** dans le cadre d'un pacte anti-salarial, signé par des organisations partageant des points de vue que la CGT ne partage pas et pour sa part les combattra avec tous ses moyens !

**La CGT ne considère pas que le travail salarié est un « coût »,** considérant que sans travail, il n'y a pas de création de richesses, d'une part, et que ce sont les revalorisations en quantité et en qualité du nombre d'emplois et des salaires qui alimentent l'économie et génèrent la croissance.

EMPLOIS	2000	2013	Soit
	244 865	203 161	- 41 704 (-17 %) Emplois

**30 % des salariés ont + 50 ans, soit 61 000 salariés et autant de qualifications, et des savoirs à remplacer.**

VALEUR AJOUTÉE CRÉÉE	2000	2012	Soit
	17,790 G €	18,7 G €	+ 5 % sur 12 années.

VALEUR AJOUTÉE/SALARIÉ	2000	2012	Soit
	89 906 €/salarié	120 072 €/salarié	+ 25 %

SYNTHESE	EMPLOIS	VALEUR AJOUTÉE CREEE/SALARIE	Une pyramide des âges avec plus de 61 000 salariés à +50 ans, donc remplacer dans les 10 à 12 années à venir.
	- 17 %	+25 % / salarié	

**Quels engagements pour l'UIC sur l'emploi en sachant que 61 000 sur 10 ans, c'est zéro création d'emplois !**

**La CGT ne considère pas que les droits des salariés, leurs garanties individuelles et collectives représentent un frein à la compétitivité.**

Ni le niveau des salaires qui baisse au gré des aides publiques et de l'augmentation du coût de la vie, ni la destruction des milliers d'emplois conduisant les salariés à pôle emploi ne sont des facteurs de développement, de progrès économiques ! C'est même l'inverse !

Ces stratégies, tout comme celle de l'austérité, imposée par les majorités gouvernementales successives, réduisent fortement les débouchés conduisant la population vers une spirale de récession économique et de régression sociale.

Le pays souffre d'un libéralisme économique et financier à qui les divers gouvernements ont confié l'avenir de nos industries.

Ce sont ces multinationales qui, dans un monopoly internationalisé, organisent la compétitivité de la médecine sociale, opposant les intérêts des salariés pour réduire, de partout, les garanties et les libertés, se partagent souvent les marchés et augmentent leurs rentes au détriment de la jeunesse et de l'avenir des peuples.

**Le Pacte de Responsabilité est un pacte de régression sociale qui veut imposer une baisse des salaires par le transfert des cotisations sociales employeurs vers l'impôt et la régression des droits.**

Population et salariés, les mêmes donc, devraient ainsi payer ces cadeaux faits aux employeurs alors que ces derniers ont montré, depuis 30 années d'aides publiques de tous genres, leur refus de concéder une quelconque contrepartie.

Il appartient à ceux qui ont fait ce pacte d'assumer leurs responsabilités face aux travailleurs qu'ils prétendent défendre.

Ils vont pouvoir nous montrer leurs talents de négociateurs pour obtenir les garanties qui sont annoncées aux salariés.

Ce qui est garanti, c'est que tous les patrons de France et de Navarre vont sabrer au champagne les cadeaux qui leurs sont offerts sur un plateau d'argent, sans aucune contrepartie.

Ces cadeaux représentent autant de poison pour les droits des salariés et leurs familles qui seront appelés à en payer le tribut.



# DÉCLARATION CGT DU 21/052014(SUITE)

**A quand un bilan sérieux, une mise à plat de ces 4000 dispositifs d'aides publiques de toutes natures données sans contrôle, ni analyse, puisées dans les ressources publiques ?**

Des aides cumulées évaluées par la Cour des Comptes à plus de 170 milliards d'euros, auxquelles s'ajoute le Crédit- Impôt- Compétitivité- Emploi pour plus de 30 milliards.

A cela s'ajouterait le Pacte scélérat qui porte atteinte à une avancée instaurée par le Conseil National de la Résistance (CNR) qu'est le financement de la Sécurité Sociale dans sa branche famille.

**Sur une base de 2000 €/mois toutes cotisations incluses, ce sont 10 millions d'emplois qui peuvent être financés** avec ces 240 milliards d'euros que s'accaparent aujourd'hui les employeurs.

## **10 millions d'emplois à temps plein**

Ce sont autant de possibilités ouvertes pour réduire à néant ce que vous appelez « charges » avec autant de travailleurs qui viendraient alléger la peine de ceux qui souffrent et autant de personnes qui ne seront plus sous dépendance d'allocations mais salariés qui mettraient au vert tous les compteurs financiers de la Sécurité sociale, de Pôle Emploi... etc.

Il s'agit bien de s'attaquer aux intérêts financiers de ces élites qui s'approprient les richesses tout en ponctionnant et rackettant les fonds publics.

**Dans la Chimie : 41 704 emplois ont été détruits entre 2000 et 2013 (17 %).**

- **Sur les 12 années** : de 2000 à 2012, la valeur ajoutée globale de la branche a progressé de 5 % mais la valeur ajoutée créée par salarié a progressé elle de 25 % : ce sont donc -17 % d'emplois et +25 % de valeur ajoutée/salarié.
- **Aujourd'hui, 30 % des salariés dans la Chimie ont + 50 ans, soit 61 000 salariés.** Autant de savoirs, de qualifications qu'il faut transmettre par des embauches.

**L'UIC s'engage-t-elle à créer des emplois aujourd'hui au regard des généreux cadeaux accordés grâce aux signataires du Pacte ?**

Si oui, il y aura besoin de mettre en place un plan d'embauches ambitieux avec 61 000 salariés à remplacer auxquels il faut ajouter ceux qui seraient la contrepartie des cadeaux financiers dont bénéficie le patronat.

**Allons-nous dans cette voie ou est-ce le statu quo sur l'emploi, dans le droit fil des discours du MEDEF qui disait, il n'y a pas longtemps, pouvoir créer 1 million d'emplois ?**

**ALORS  
COMBIEN DANS  
CE MILLION, POUR  
L'UIC ?**

**AVEZ-VOUS  
AU MOINS FAIT  
VOS COMPTES AVANT  
D'AVANCER  
CE CHIFFRE ?**